

à partir
de 1%
TEG annuel
fixe*

GDF SUEZ DolceVita vous accompagne dans votre projet d'éco-efficacité au gaz naturel

CHOISISSEZ LA MENSUALITÉ ADAPTÉE À VOTRE BUDGET
 PARMIS NOS 3 FORMULES :
 Nous vous aidons à réaliser vos travaux grâce à une solution de
 financement* à taux aidés par GDF SUEZ à partir de 1% TEG annuel fixe.

à partir
de
120€

MENSUALITÉ ECOTONIC				
MONTANT de 1 500 à 21 500€	Mensualité	TEG annuel fixe*	Exemple	Durée en mois / Montant total dû**
1 500 à 4 000€	120 €	1%	3 000 €	26/3 032,81 €
4 001 à 6 000€	150 €	1,95%	5 000 €	35/5 143,40 €
6 001 à 8 000€	180 €	2,65%	7 000 €	41/7 322,97 €
8 001 à 10 000€	200 €	3,95%	9 000 €	49/9 741,92 €
10 001 à 12 000€	220 €		11 000 €	55/12 017,86 €
12 001 à 15 000€	275 €		13 000 €	52/14 130,96 €
15 001 à 18 000€	320 €		16 000 €	55/17 480,57 €
18 001 à 21 500€	375 €		20 000 €	59/21 988,19 €

à partir
de
90€



MENSUALITÉ ECORELAX				
Mensualité	TEG annuel fixe*	Exemple	Durée en mois / Montant total dû**	
90 €	1,75%	3 000 €	35/3 076,96 €	
110 €	2,75%	5 000 €	49/5 282,27 €	
130 €	3,75%	7 000 €	59/7 663,83 €	
150 €	4,45%	9 000 €	68/10 170,88 €	
170 €		11 000 €	74/12 563,34 €	
215 €		13 000 €	69/14 706,52 €	
240 €		16 000 €	77/18 355,88 €	
285 €		20 000 €	82/23 130,94 €	

à partir
de
50€



MENSUALITÉ ECOZEN				
Mensualité	TEG annuel fixe*	Exemple	Durée en mois / Montant total dû**	
50 €	3,95%	3 000 €	67/3 340,52 €	
75 €		5 000 €	76/5 640,63 €	
100 €		7 000 €	80/7 949,43 €	
115 €	4,55%	9 000 €	93/10 653,90 €	
135 €		11 000 €	98/13 126,18 €	
150 €		13 000 €	105/15 717,79 €	
170 €		16 000 €	117/19 724,40 €	
195 €		20 000 €	130/25 225,51 €	

* Prêt affecté sous réserve d'acceptation par la Banque Solfea et après expiration du délai de rétractation de 14 jours. TEG annuel fixe bonifié par GDF SUEZ de 1% à 4,55%. Mensualités fixes hors assurance facultative (sauf la dernière constituée du solde) pour une 1^{ère} échéance 30 jours après le déblocage. ** Montant total dû (capital + intérêts) hors assurance facultative. Conditions au 01/01/2015 pouvant être modifiées sans préavis.

Le Prêt DolceVita gaz naturel est réservé aux particuliers, dans le cadre d'une installation de chauffage/eau chaude au gaz naturel, pour financer :

-  Une chaudière individuelle à haute performance énergétique (type condensation) ou une chaudière individuelle couplée à une VMC (type basse température)
-  Un équipement de régulation

Et, en complément, des travaux d'isolation thermique :

-  En comble perdu ou en rampant de toiture, des murs en façade ou pignon, du sol sur ou sous plancher bas, des toitures terrasses
-  Sur les fenêtres de toiture, les autres fenêtres ou portes-fenêtres

Voir les conditions d'éligibilité des matériels dans la demande de prêt (fiche de solvabilité).

- > Prêt affecté de 1 500 à 21 500 €
- > TEG annuel fixe de 1% à 4,55% (taux débiteurs fixes correspondants de 1% à 4,46%)
- > Durées de 13 à 143 mois
- > Mensualités de 50 à 375 €
- > 0 € de frais de dossier

Exemple pour un montant financé de 7 000 € au TEG annuel fixe de 3,75% (taux débiteur fixe correspondant : 3,69%) : durée de remboursement de **59 mois avec une mensualité ECORELAX** (hors assurance facultative) de 130 € (dernière mensualité pour solde : 123,83 €). **Montant total dû** (capital + intérêts) hors assurance facultative : **7 663,83 €**.

Coût mensuel de l'assurance facultative au Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEA) de 2,29% pour 7,00 € supplémentaires par mois (si moins de 60 ans à la date de souscription). Montant total dû au titre de l'assurance de 413,00 €. Assurance couvrant le décès ou la Perte Totale et Irréversible d'Autonomie (PTIA) ainsi que l'Incapacité Totale de Travail (ITT).

ASSURANCE FACULTATIVE :
 ■ Coût mensuel pour 1 000 € empruntés (en sus de la mensualité) : 1€ si l'emprunteur est âgé de moins de 60 ans à la date d'adhésion. 1,40 € si l'emprunteur est âgé de 60 ans ou plus à la date d'adhésion.
 ■ -20% pour le co-emprunteur sur sa cotisation d'assurance éventuelle, dans le cas d'une adhésion de l'emprunteur et du co-emprunteur.
Souscription sur le contrat de crédit : les conditions de cette assurance peuvent être consultées sur la notice d'information jointe au contrat de crédit et sur www.banquesolfea.fr